

### À l'issue de la rencontre

- Tu pourrais demeurer chez tes parents ou y retourner avec le soutien de ressources ou de services de ta communauté.
- Une personne de ton entourage ou de ta communauté pourrait t'accueillir chez elle.
- Une famille d'accueil ou toute autre ressource d'hébergement pourrait t'accueillir.

### Ta contribution est essentielle.

Ensemble, avec tes parents et toi, dans le respect et la simplicité, nous voulons examiner des solutions afin d'assurer ta protection et contribuer à l'amélioration de ta situation familiale.

Ma famille, ma communauté,  
un programme qui mobilise  
la communauté pour te soutenir !



Tu es un adolescent  
de 14 ans et plus.

Tu as accepté de participer  
à une rencontre de processus  
décisionnel en équipe (PDÉ).

**Voici ce que tu dois savoir !**



## QU'EST-CE QU'UNE RENCONTRE PDÉ ?

Si tu es susceptible de vivre un placement, un déplacement ou une réunification familiale, ta famille et toi avez droit à une rencontre de processus décisionnel en équipe. Cette rencontre réunit plusieurs personnes de votre communauté (famille, amis, entourage, intervenants, représentants d'organismes communautaires, du milieu scolaire...) préoccupées par ta situation et celle de ta famille.

Elle a pour but de réfléchir en groupe à la meilleure solution pour améliorer votre situation familiale. Toute décision est prise dans ton meilleur intérêt, et ce, après avoir examiné toutes les mesures et alternatives qui assurent d'abord ta protection et ton développement dans ton propre milieu. Tes parents et toi êtes invités à prendre une place importante dans cette décision en donnant votre opinion et en proposant des solutions.



## COMMENT SE DÉROULE UNE RENCONTRE PDÉ ?

La rencontre est proposée et organisée par l'intervenant à ton dossier.

- Une date et un lieu sont fixés avec tes parents et toi. La rencontre dure environ deux heures.
- Des personnes sont invitées à y participer (partenaires communautaires, milieu scolaire...). Tes parents et toi en êtes informés et devez donner votre accord à leur présence.
- Tu peux aussi inviter toute personne significative qui pourrait te soutenir ou t'héberger si tu devais être placé (p. ex. : oncle, tante, frère, sœur, amis, voisin) et des personnes de ta communauté en qui tu as confiance (p. ex. : maison des jeunes, intervenant en milieu scolaire, entraîneur sportif...).

## Lors de la rencontre

- Un facilitateur anime la rencontre. Il est neutre, non décisionnel et ne connaît pas ta situation et ni celle de ta famille. Il s'assure du bon déroulement de la rencontre.
- Le facilitateur accueille d'abord tes parents et toi dans la salle, puis fait entrer les autres participants invités.
- La rencontre PDÉ est confidentielle. Tous les participants doivent signer un accord de confidentialité et ta famille et toi devez être en accord avec leur présence.
- Les participants sont invités à nommer leurs préoccupations et à parler de tes forces, celles de tes parents et de votre milieu et à proposer des solutions.

Ensemble, vous déterminerez ton milieu de vie et les solutions qui assurent, en tout temps, une réponse à tes besoins de sécurité et de développement.

**Ces solutions seront inscrites dans un plan qui précise la responsabilité attendue de chaque personne impliquée. La durée de ce plan sera déterminée par le groupe.**

